

LE CONSEIL MUNICIPAL DE REUNIRA
EN SEANCE ORDINAIRE
LE 26 JANVIER 2024 A 19H30
DANS LA SALLE DE LA MAIRIE DU CHEF-LIEU

Ordre du jour :

Approbation de la séance précédente du 5 décembre 2023.

- I. LOYERS 2024 : Augmentation annuelle des loyers de 3.49 % :**
- II. Renouvellement des baux arrivant à expiration au 31/12/2023**
Attribution de nouvelles caves communales
- III. RECOUVREMENT DE CREANCE POUR 8 EUROS AU BUDGET 2024.**
- IV. TRAVAUX PROTECTION CHUTE DE ROCHERS A BAUS-ROUX :**
185.833 € H.T. 223.000 € TTC. Signature de l'avenant n° 2 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du 31 Mars 2022 afin d'actualiser le plan de financement.
- V. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT POUR L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS A LA MAIRIE DU CHEF LIEU**
- VI. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE DIVERS ORGANISMES POUR LA REFECTION DE L'INTEGRALITE DE LA FACADE DE L'EGLISE**
- VII. REMBOURSEMENT AU COMITE FESTIF DE LA SUBVENTION ACCORDEE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL EN 2023.**
- VIII. CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE MUSIQUE DES ALPES-MARITIMES ;** -adhésion et participation financière annuelle de la Commune. Désignation de 2 délégués (1 titulaire, 1 suppléant) pour siéger aux assemblées.
- IX. FRAIS DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024.**
- X. PERSONNEL COMMUNAL : INSTAURATION DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE**

DIVERS

